



DÉCISION DU MAIRE

N° 2023 - 197

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

RESTAURATION DE DEUX TABLEAUX DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu le Rapport d'analyse des offres ;
- Considérant la volonté de l'église Saint-Pierre de restaurer les deux tableaux « Saint Pierre Saint Paul » et « Crucifixion ».

DECIDE

- De signer des contrats avec les entreprises ci-dessous après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Les contrats prévoient les éléments suivants :

Objets	Titulaires	Montants
Lot n°1 : Restauration du tableau Saint Pierre Saint Paul	CHRISTINE MORILLOT 4 Bis rue du Palais 89100 SENS	15 513 € HT selon acte d'engagement
Lot n°2 : Restauration du tableau Crucifixion	MARTINE LEMOT 12 rue Cochois 89000 AUXERRE	5 240 € HT selon acte d'engagement
Lot n°3 : Restauration du cadre du tableau Saint Pierre Saint Paul	ATELIER SCHAEFER Château de Géraudot Clos du château 10220 Géraudot	6 047.50 € HT selon acte d'engagement
Lot n°4 : Restauration du cadre du tableau Crucifixion	OLIVIER BERINGUER CONSERVATION 24 rue Louis Blanc 75010 PARIS	1 980 € HT selon acte d'engagement

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

A Tonnerre, le 21 novembre 2023

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH

Maire de Tonnerre

